



CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2015

Convocation du 24 septembre 2015

Etaient présents : F. BIGEARD (Maire), J. LAPIERRE (1^{er} adjoint), J. L. DERECLASSE (2^e adjoint), M. BRIGATTI (3^e adjoint), P. BOLLET (4^e adjoint), J. HENRY, G. BUGNOT, B. BONIN, H. MOUCADEAU, G. JOUFFROY, V. VINCENT, G. BOUILLERET, D. BONIN.

*M. ATWOOD a donné procuration à H. MOUCADEAU,
C. POULLEAU a donné procuration à B. BONIN.*

Le compte rendu de conseil sera dorénavant en version numérique et feuillets mobiles.

1- Coupes de bois exercice 2016 Nièvre,

M. Fabrice De Crouette, vient d'être nommé pour la forêt de la commune dans la Nièvre en remplacement de M Baptiste Ollier.

Le Conseil prend connaissance des travaux sollicités par l'ONF :

- martelage des parcelles 10 et 23, ouverture des cloisonnements d'exploitation et amélioration dans les petites futaies, au titre de l'exercice 2016.
- martelage de la parcelle 13.2, troisième coupe secondaire en régénération au titre de l'exercice 2016.
- mise en vente des produits martelés en bloc et sur pied lors des ventes de l'année 2016.
- martelage des parcelles 19 20 21, coupe d'emprise pour la mise en sécurité de la route départementale N°2, ainsi que les bois de la parcelle 19 qui penchent sur le chemin de desserte du riverain côté sud. Les produits des parcelles 19 20 21 pourront faire l'objet d'une vente amiable.

Le conseil Municipal demande à l'unanimité à l'ONF la réalisation des points évoqués.

2- Demande subvention au titre du fonds de solidarité pour évènement climatique du 13/08/2015 et sécheresse,

- Le conseil a la possibilité de demander une subvention dans le cadre du dispositif Catastrophes Naturelles suite à la tempête du 13/08/2015. Ce dispositif concerne uniquement les dépenses de remise en état des biens communaux dégradés non assurés (espaces verts par exemple).

Divers arbres (place mairie, école maternelle, ancien lit de l'Ouche et lit actuel) ont été endommagés et ont nécessité en partie l'intervention rapide de la société ILEO.

A ce titre, le conseil demande à l'unanimité cette subvention. Le financement étant exclusivement Budget communal.

La toiture de l'église a été endommagée et fait l'objet d'un sinistre auprès de l'assurance.

- Une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour la commune

sera également adressée en préfecture concernant la sécheresse de cet été. Les administrés sont invités à adresser un courrier et des photos en mairie s'ils sont concernés.

3- Bilan « La Grange »,

M. Lapierre présente le bilan financier. Dépenses votées 76 000 €.

Aujourd'hui coût des travaux 74 718.93 € + suppléments 4705.33 € (peinture, maçonnerie WC, carrelage) soit total travaux 79424.06 €.

Restent à payer La Maison Hôtelière et le menuisier mais inclus dans les 79424.06 €.

La cantine est ouverte depuis la rentrée scolaire 2015, et fonctionne avec environ 38 enfants chaque midi. Parents, enfants et instituteurs sont ravis.

Périscolaire le matin et le soir se déroulent à la Grange. Les activités NAP sont en partie conservées dans le petit local et la cour de l'école pour les activités sportives.

4- Délibération taux TA,

Il convient de délibérer sur l'éventuel changement des taux d'impositions établis sur la commune,

Rappel des taux votés en 2014 :

- Taxe d'aménagement : taux de 5% sur le secteur ZAE de Boulouze,
- Taxe d'aménagement : taux de 2.5% sur le reste du territoire de la commune,

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité, ne souhaite pas apporter de changement aux taux votés antérieurement. La Taxe d'aménagement est donc reconduite selon les mêmes critères.

5- Renouvellement Bail Chapuis,

Le bail à ferme de M. Chapuis Jean Pierre consenti par délibération du 07/10/1997 concernant la rente de l'Abbayotte arrive à échéance le 1^{er} octobre 2015.

Monsieur le Maire propose de renouveler ce bail avec les modifications suivantes :

- Durée du bail 9 ans au lieu de 18 années,
- Montant du fermage :
 - ☞ 6262.07 € fermage pour les terres 2014 à indexer pour 2015,
 - ☞ 928.87 € fermage pour l'habitation 2014 à indexer pour 2015,
 - ☞ 656.37 € fermage pour l'exploitation 2014 à indexer pour 2015.

M. Chapuis souhaitait que soit retirée la partie habitation. Le conseil n'apporte pas une suite favorable à cette demande considérant qu'il s'agit d'un ensemble.

Le conseil approuve à l'unanimité le renouvellement du bail dans les conditions évoquées au nom de M. Jean Pierre Chapuis.

6- Pose de repères de crues,

Le volet « Gestion quantitative en hautes eaux » du Contrat de bassin de l'Ouche, en relation avec la disposition D27-A/R « entretenir la culture du risque » du SAGE du bassin de l'Ouche, proposent l'installation de repères de crues et de panneaux pédagogiques d'information sur les zones inondables.

La pose de repères de crues est une obligation légale prévue par la loi Risque n°2003-699 du 30 juillet 2003 dite « Loi Bachelot » relative à la prévention des risques naturels et technologiques et à la répartition des dommages.

Au-delà de la réglementation, les repères de crues représentent la mémoire des événements en les matérialisant dans le temps.

En ce sens, Le SAGE sollicite la commune afin de connaître sa position sur ce type d'action.

H. Moucadeau apporte des précisions sur les repères déjà présents et à mettre en place sur la commune.

Le conseil approuve à l'unanimité la pose de repères. Il est précisé que C. Poulleau prendra

contact avec le SBO (Romain Garot) pour l'identification des repères connus des hautes eaux lors des dernières crues afin de permettre la pose des nouveaux repères.

7- Gestion et entretien des cours d'eau,

Réunion du SITNA vendredi 9 octobre 2015 à 16h30. Ordre du jour :

- l'entretien des cours d'eau et des berges,
- le devenir des ouvrages hydrauliques au regard du nouveau décret,
- la prévention et la gestion des risques par l'éventuelle mise en place d'un dispositif de surveillance et d'alerte.

G. Jouffroy participera à la réunion au titre de la commune, H. Moucadeau participant à la réunion au titre de la DDT.

8- Tags,

De nouveaux tags sont à déplorer sur le mur d'un habitant. Dans le but de mettre un frein à ces inscriptions sauvages, Le Maire propose la plantation de végétaux devant la propriété concernée.

9- Tir de feu d'artifice lors de la location de la salle des fêtes,

Lors des locations de la salle des fêtes, la commune est souvent sollicitée pour délivrer une autorisation pour le tir de feu d'artifice ou de lancer de lampions.

Le conseil n'apporte pas une suite favorable. Il sera rajouté au règlement de la salle des fêtes l'interdiction du tir de feu d'artifice et lancer de lanternes ...

10- Plantations d'hiver,

P. Bollet présente le projet.

Le fleurissement du massif du pont étant décevant, il est évoqué la plantation de buis avec graviers blancs. J. Henry propose la mise en place d'une inscription Fauverney en fer forgé avec des graminées autour. A réfléchir.

Seront plantés :

- place de la mairie et cimetière : chrysanthèmes,
- Ecusson : pensées,
- Rue du Général de Gaulle : Rosiers des 4 saisons,
- Massif du moulin : jachère au printemps.

11- Divers,

- Remerciements de la famille Guerneur pour le témoignage de la commune lors des obsèques de Mme Denise Guerneur,
- Remerciements de l'association Bel Ousia et du CFA de la Noue pour la subvention 2015,
- Véritas en cours de réalisation du diagnostic accessibilité des ERP. Pas de gros travaux à prévoir,
- APAVE a réalisé le contrôle électrique des bâtiments communaux. Beaucoup de problèmes sont levés, mais pas de danger. Chaque année des travaux à ce titre sont effectués,
- inauguration de la stèle du souvenir le 11 septembre 2015. Implication des enfants appréciée,
- Des poids lourds continuent à emprunter la rue de Chassagne, en direction de la salle des fêtes. Le Conseil Départemental a été sollicité pour meilleure signalétique de la ZAE de Boulouze,
- La réparation du mur d'enceinte de la salle des fêtes est toujours en attente. L'assurance de la commune fait trainer le dossier évoquant notamment un défaut d'immatriculation du véhicule qui a endommagé le mur, et des documents illisibles

- pourtant très clairs,
- Le radar rue de la Madeleine a été déplacé et refixé, mais fonctionne toujours mal. En attente d'intervention de CITEOS,
 - Volet de la buvette du foot a été fracturé. Pas de grosse casse, mais caisse dérobée. Un dépôt de plainte sera effectué,
 - Cimetière :
 - ☞ recensement des emplacements. Le groupe Elabor travaille sur le sujet. Réunion le 05 octobre en mairie,
 - ☞ réfection en enrobé des allées : La subvention est accordée. Les travaux seront effectués en fonction de la météo,
 - ☞ Les graviers seront mis en place après La Toussaint,
 - Travaux rue du Général de Gaulle : appel d'offres déposé sur e-bourgogne. Fin de la remise des plis ce soir à 17H00. 9 plis ont été reçus. Réunion d'ouverture des enveloppes jeudi 1^{er} octobre 2015,
 - Jacky : ☞ problème de clé cherchée partout et non trouvée cet été. M. Lapierre souhaite qu'un jeu de toutes les clés de la mairie et de Chassagne soit présent en mairie,
De même Jacqueline et Véronique souhaitent avoir les trousseaux de clés de tous les agents et élus pour effectuer un inventaire exhaustif.
 - ☞ Aurait souhaité que le conseil municipal soit informé en amont de l'exposition de la médiathèque du 02 octobre pourtant annoncé dès le mois de juillet,
 - Denis : le changement de l'arrêt de bus n'a pas été effectif à la rentrée. Rappelle la dangerosité de l'arrêt rue Saint Georges,
 - Gilles : souhaite avoir des précisions concernant la réunion de la Comcom à Rouvres en Plaine début septembre. M. Dereclenne explique qu'il s'agissait de la présentation des équipes du périscolaires et de questions des familles,
 - Ginette : le long de l'Ouche un congélateur plein d'aliments a été jeté. Le cantonnier ira le retirer,
 - Hélène : demande la date des affouages. Pas encore prévue. Beaucoup d'affouagistes n'ont encore pas débardé leur bois. Les élus sont dans l'attente de dates du garde ONF,
 - Affouages hiver 2015-2016 : dans le but d'élargir la surface du terrain d'entraînement du foot, une réunion avec les garants bois est prévue vendredi 9 octobre à 14H sur le terrain,
 - Véronique : La Grange : les clés du rideau ont disparu. Voir pour racheter un boîtier. Michel s'en charge,
Dangerosité des nouveaux riverains Rue de la Liberté qui se garent sur le trottoir et ou la rue. Une réflexion sur le stationnement est à mener pour l'ensemble du village.
 - Benjamin : rue de la Madeleine. Constat d'une voiture passant très rapidement (104 km/h). De plus, dangerosité du croisement rue de la Madeleine-rue de la Fontaine. Le panneau ne sert à rien. Jean-Luc étudie la solution d'un ralentisseur,
 - Patrick : ☞ évoque la peinture de transformateurs... pour l'embellissement des villages,
 - ☞ Fibre optique : la solution technique a été vérifiée. Si tout va bien le haut débit sera effectif en mars 2016.
 - Jean-Luc : jeudi 08 octobre 2015 à 10H00, réunion de la commission culture pour les évènements de fin d'année.



Le Maire
François BIGEARD